

DEVENEZ CONTRÔLEUR LECTURE

POUR LA B.S. de SEGRÉ

Préambule :

Chaque livre enregistré par un Donneur de Voix (**DDV**) a la possibilité de figurer sur un Serveur National.

Depuis ce Serveur National, toutes les Bibliothèques Sonores de l'ADV (120 en France) ainsi que leurs audio lecteurs peuvent télécharger directement les ouvrages de leurs choix.

Les enregistrements des DDV de Segré bénéficient ainsi d'une diffusion nationale et nos audio-lecteurs se voient ouvrir un énorme potentiel de lecture.

Conditions pour figurer sur le Serveur National :

Respecter une charte de qualité bien définie (nos DDV sont formés en conséquence) et obtenir le feu vert des vérificateurs nationaux.

Rôle du « contrôleur lecture »

Afin que les enregistrements présentés par notre Bs aient les meilleures chances d'être validés, nous devons nous assurer de leur conformité à la charte et de leur qualité sonore avant de les présenter en vérification.

Le « contrôleur lecture » est chargé d'écouter l'ouvrage intégralement (si possible avec le livre et à l'aide d'un logiciel adapté - Audacity- Wavepad ou autre) afin de déceler d'éventuelles erreurs de mots- des répétitions ou oublis- des bruits imprévus... qui auraient échappés à la vigilance du DDV.

Le contrôleur lecture n'effectue aucune correction, les points à reprendre seront signalés au DDV qui se chargera des reprises.

Formation du contrôleur lecture

Une assistance ou formation pratique est dispensée au sein de notre B.S.

Ce contrôle ne nécessite pas de connaissances informatiques étendues, c'est une tâche agréable qui se fait au gré du temps disponible..

La découverte d'un ouvrage à travers « l'écoute » est très intéressante et ce travail permet ainsi au DDV de toujours s'améliorer...

Matériel nécessaire : un ordinateur et un logiciel (décrit ci-dessus)

ALORS SI VOUS AIMEZ LA LECTURE VENEZ NOUS REJOINDRE

CONTACT : J.GARNAVULT au 06.82.17.34.04 ou 02.41.92.12.81

Courriel : bssegre49@orange.fr